



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

11 JUIL, 2017

3124

Monsieur Mars Di Bartolomeo

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 11 juillet 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du Lycée technique du Centre.

Il nous revient que le Lycée technique du centre serait en planification sur le site actuel du P&R Luxembourg-Sud.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

- Le gouvernement peut-il nous confirmer l'information susmentionnée ?
- Dans l'affirmative, où en sont les planifications et quelle en serait la capacité de ce lycée ?
- Un nouveau lieu d'implantation pour un nouveau P&R a-t-il déjà été trouvé, et où est-ce qu'il se situe ?
- Quelle serait la capacité de ce nouveau P&R ?
- Dans la négative, y a-t-il un autre site prévu pour l'implantation du LTC? Si oui, lequel?
- Le gouvernement peut-il avancer un échéancier approximatif pour la construction du bâtiment ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Diane Adehm

Députée

Marc Lies

Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Luxembourg, le 18 JUIL. 2017



Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune du Ministre du Développement durable et des Infrastructures et du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance à la question parlementaire N°3124 du 11 juillet 2017 des honorables députés Madame Diane Adehm et Monsieur Marc Lies, concernant une éventuelle délocalisation du Lycée technique du Centre, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Copie à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures et de Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance à la question parlementaire N°3124 du 11 juillet 2017

Par leur question parlementaire, les honorables Députés souhaitent avoir des informations sur une éventuelle délocalisation du Lycée technique du Centre.

En effet, comme il a été annoncé lors d'une séance d'information en mai 2016 au Limpertsberg, il est prévu de procéder à une réduction sensible de la population scolaire lycéenne en déplaçant le Lycée Michel Lucius ainsi que le Lycée technique du Centre de la partie haute du Limpertsberg.

A cela s'ajoute le déplacement de 1.200 étudiants de l'Université du Luxembourg vers Esch-Belval ainsi que les délocalisations du Lycée Vauban direction 'Ban de Gasperich' pour janvier 2018 et de la Waldorfschoul direction Kirchberg pour au plus tôt 2023.

En conséquence, le nombre total d'étudiants et d'élèves se réduit substantiellement en passant de 8.050 à 5.500 en 2018 pour atteindre le nombre de quelques 1.500 élèves en 2025. Cette réduction va délester le quartier du Limpertsberg en réduisant massivement le trafic.

Le Lycée technique du Centre a été construit dans les années soixante respectivement 1980 pour l'aile des ateliers suivant les normes de sécurité en vigueur à ce moment-là. Vu les obligations de plus en plus exigeantes au niveau de la sécurité, une nouvelle construction pour le Lycée technique du Centre semble inévitable. Toutefois, pour l'instant encore aucune décision concernant une nouvelle implantation du Lycée technique du Centre n'a été prise, mais il est véridique que le site actuel du P&R Luxembourg-Sud figure parmi les sites en discussion. Dans le but de réunir tous les élèves du Lycée technique du Centre sur un seul site, le nouveau bâtiment devrait accueillir quelques 2.500 élèves.

Etant donné que les discussions pour une nouvelle implantation du Lycée technique du Centre sont en cours et que par conséquent les études préliminaires n'ont pas encore débuté, il est à ce stade impossible de se prononcer sur les autres points soulevés dans votre question parlementaire.